



Commission économique pour l'Europe**Conférence des Parties à la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels****Sixième réunion**

La Haye, 8-10 novembre 2010

Point 10 b) de l'ordre du jour

Plan d'action au titre de la Convention:**plan de travail et ressources pour 2011-2012****Projet de plan de travail et ressources pour 2011-2012**

1. Le présent document décrit les activités proposées au titre de la Convention sur les effets transfrontières des accidents industriels pour la période 2011-2012 ainsi que les ressources nécessaires pour les réaliser. Cette proposition est soumise par le Bureau à la demande de la Conférence des Parties (ECE/CP.TEIA/19, par. 78 1)) aux fins d'examen puis d'adoption.
2. Le plan de travail comprend des activités pour les domaines prioritaires identifiés dans le cadre de la Convention et dont le Bureau estime qu'elles sont nécessaires pour que la Convention continue de jouer un rôle important dans l'amélioration de la sécurité industrielle dans la région de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE).
3. Le plan de travail prévoit que la Conférence des Parties applique les «Principes directeurs concernant l'attribution d'une aide financière pour faciliter la participation d'experts et de représentants des pays en transition aux réunions organisées dans le cadre de la Conférence des Parties et aux activités relevant du Programme d'aide», tels qu'ils ont été adoptés à la cinquième réunion de la Conférence des Parties (ECE/CP.TEIA/19, annexe III).
4. La réalisation des activités inscrites dans le plan de travail nécessite des ressources au titre du budget ordinaire et des ressources extrabudgétaires. En conséquence, les Parties, d'autres pays membres de la CEE et diverses parties prenantes sont invités à soutenir les activités menées au titre de la Convention en 2011-2012 en contribuant au Fonds d'affectation spéciale de la Convention, en finançant directement des activités ou en y contribuant en nature. Les Parties sont également invitées à prendre l'initiative de soutenir largement les activités diverses. Le plan de travail définitif contiendra les noms des pays chefs de file et d'appui.
5. Les responsables de la Division de l'environnement, du logement et de l'aménagement du territoire de la CEE prennent des mesures en vue d'inscrire un deuxième

poste d'administrateur au budget ordinaire pour assurer les services requis par la Convention. Les États membres, en particulier les Parties à la Convention, sont invités à soutenir cet effort. Le poste en question ne sera toutefois pas disponible avant 2013 au plus tôt.

Tableau 1
Plan de travail et ressources pour la période 2011–2012

Domaine	Activités et pays chefs de file/d'appui	Ressources financières extra-budgétaires	Ressources humaines inscrites au budget ordinaire ou relevant des ressources extrabudgétaires, en mois de travail d'administrateur [P] et d'agent des services généraux [G] du personnel du secrétariat	
			En dollars É.-U.	P
I. Activités de base de la Convention				
Participation des Parties et de diverses parties prenantes	Communication ciblée (lettres d'information, communiqués de presse, brochures, site Web, participation à des forums) <i>Appui</i> []	15 000		
	Visites de travail et réunions de haut niveau dans les Parties <i>Appui</i> []	9 000		
	Visites de travail auprès de diverses parties prenantes <i>Appui</i> []	6 000		
Total partiel		30 000	6,00	3,00
Échange d'informations	Atelier sur le partage de bonnes pratiques pour l'amélioration du rapport coût-efficacité des grandes politiques de prévention des accidents <i>Pays chefs de file/d'appui</i> []	50 000		
	Atelier sur le partage de bonnes pratiques pour accroître la participation du public aux activités nationales relatives à la sécurité industrielle <i>Pays chefs de file/d'appui</i> []	50 000		
	Échange de données d'expérience en matière de préparation et d'intervention <i>Pays chefs de file/d'appui</i> []	15 000		
Total partiel		115 000	6,50	3,25
Partenariats stratégiques	Atelier conjoint avec la Convention sur l'eau en vue d'étudier les progrès réalisés dans la prévention de la pollution accidentelle des eaux, vingt-cinq ans après l'accident de Schweizerhalle <i>Pays chefs de file/d'appui</i> []	50 000		
	Réunion avec des organisations partenaires pour coordonner les activités conjointes <i>Pays chefs de file/d'appui</i> []	20 000		
Total partiel		70 000	4,50	2,25

Domaine	Activités et pays chefs de file/d'appui	Ressources financières extra-budgétaires	Ressources humaines inscrites au budget ordinaire ou relevant des ressources extrabudgétaires, en mois de travail d'administrateur [P] et d'agent des services généraux [G] du personnel du secrétariat	
			En dollars É.-U.	P
Financement	Réunions pour la création d'un mécanisme financier Appui []	10 000		
	Réunions de donateurs Appui []	10 000		
	Visites bilatérales Appui []	15 000		
Total partiel		35 000	1,00	0,50
Activités diverses	Septième réunion de la Conférence des Parties Appui []	80 000		
	Réunions du Bureau Appui []	75 000		
	Réunions du Groupe de travail de l'application Appui []	25 000		
	Réunions pour l'examen de l'état d'avancement du Programme d'aide Appui []	60 000		
	Consultation afin de permettre aux points de contact d'examiner l'efficacité du Système de notification des accidents industriels de la CEE Appui []	50 000		
	Total partiel	290 000	19,50	10,00
Total de la section I		540 000	37,50	19,00
II. Activités d'aide de la Convention				
Programme d'aide	Projet relatif à l'amélioration du cadre juridique de la Géorgie	40 000		
	Inspections sur place en Croatie, en Serbie et en ex-République yougoslave de Macédoine	90 000		
	Atelier sur les indicateurs et les critères applicables aux pays bénéficiaires du Programme d'aide	100 000		
	Projet relatif au delta du Danube auquel participent la République de Moldova, l'Ukraine et la Roumanie	300 000		
	Autres projets approuvés par le Bureau et le Groupe de travail de l'application, sous réserve de la disponibilité de ressources humaines	150 000		
	Deux missions de conseil	20 000		
Total de la section II		700 000	21,00	7,00

Domaine	Activités et pays chefs de file/d'appui	Ressources financières extra- budgétaires	Ressources humaines inscrites au budget ordinaire ou relevant des ressources extrabudgétaires, en mois de travail d'administrateur [P] et d'agent des services généraux [G] du personnel du secrétariat	
			En dollars É.-U.	P
III. Autres activités du secrétariat		–	4,00	2,00
Total des activités (sections I+II+III)		1 240 000	62,50	28,00

Note: Un poste (P ou G) équivaut à vingt et un mois de travail par exercice biennal. En conséquence, en termes de ressources humaines, la mise en œuvre du plan de travail, outre un poste P-3 inscrit au budget ordinaire, nécessite deux postes supplémentaires (P-4 et P-2) financés sur les ressources extrabudgétaires. On estime les ressources financières nécessaires pour ces deux postes à 640 000 dollars des États-Unis par exercice biennal. À cela vient s'ajouter le tiers d'un poste d'agent des services généraux pour un montant de 70 000 dollars des États-Unis par exercice biennal.

Tableau 2
Ressources totales pour l'exercice 2011–2012

Postes/activités	Montants en dollars É.-U.
Activités de base de la Convention	540 000
Activités d'aide de la Convention	700 000
Personnel:	
Administrateurs, budget ordinaire	(financé sur le budget ordinaire de l'ONU)
Agents des services généraux, budget ordinaire	(financé sur le budget ordinaire de l'ONU)
Administrateurs, ressources extrabudgétaires	400 000
Administrateurs, ressources extrabudgétaires (Programme d'aide)	240 000
Agents des services généraux, ressources extrabudgétaires (Programme d'aide)	70 000
Total	1 950 000